

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.55.82.89.30 - Fax : 01.55.82.89.29
E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 31
Circulaire Générale n° 05

Montreuil,
le 11 avril 2018

Contre les régressions sociales...

Dans la lutte le 19 avril 2018

Cher(e)s Camarades,

Depuis plusieurs semaines, la révolte gronde : *Services Publics, Hospitaliers, Retraités, Cheminots, Etudiants, Travailleurs de différents secteurs économiques (commerce, agro, transports, métallurgie,...)*.

Toutes ces luttes sont des symboles de la détermination de la C.G.T. et des travailleurs à ne plus subir notre quotidien, à mettre un coup d'arrêt aux orientations gouvernementales de casse des conquies sociaux.

Une autre voie s'ouvre : **ne plus être en résistance mais à l'offensive sur nos projets revendicatifs** contre cette politique d'attaques frontales du capital contre le travail (patrons contre travailleurs).

Ce gouvernement, avec le patronat sont aux abois. Ils usent de la répression et du contrôle social pour terroriser la jeunesse et les travailleurs.

La Fédération dénonce les dérives antidémocratiques, fascistes, de négation des libertés individuelles et collective de ce gouvernement.

Pour nos secteurs professionnels, la bataille est rude mais la détermination est forte !

Que ce soit dans la Propreté, la Manutention et le Nettoyage Aéroportuaire,... et dans les places portuaires, les travailleurs luttent pied à pied pour la défense des acquis collectifs pour de meilleures conditions de travail et de rémunération.

La défense de nos acquis de branche va de pair avec la lutte contre les politiques menées !

.../...

Notre Fédération appelle l'ensemble des syndicats fédérés à participer à cette élévation du rapport des forces et à s'inscrire professionnellement et interprofessionnellement dans la lutte. Nous appelons à faire grandir nos revendications professionnelles, à obtenir satisfaction tout en menant le combat de fond contre la politique gouvernementale dont nous subissons les effets dans les branches (*défense des Conventions Collectives Nationale, rémunération, droits collectifs, formation professionnelle, droit d'intervention des travailleurs, gouvernance économique, facilitation des licenciements collectifs,...*).

Pour toutes ces raisons, pour l'avenir de nos métiers, de nos professions et de nos enfants,

24 heures d'arrêt de travail
le 19 avril 2018
avec participation massive dans les cortèges
avec nos Camarades de la C.G.T.

Tous unis, solidaires et combatifs
au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.

Recevez, Cher(e)s Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat.